

UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE UNE VILLE EN CONFIANCE

avec

Patrick DONATH

Chères Reginaburgiennes,
Chers Reginaburgiens,

En mars prochain, vous choisirez une équipe municipale pour Bourg-la-Reine.

Maire depuis 10 ans, habitant sur la ville depuis plus de 40 ans, marié et père de trois enfants, **j'ai l'honneur de me présenter à nouveau devant vous, à la tête d'une liste de candidates et candidats engagés pour vous.**

Aujourd'hui, je suis fier de contribuer à bâtir une ville de proximité et d'écoute.

Le mandat qui s'achève a été celui de **l'action, du développement des services à la population et de la modernisation de nos infrastructures.**

2020-2026, c'est :

- ➔ la **Maison France Services** pour l'aide à tout service administratif, juridique, numérique, etc,
- ➔ l'**offre commerciale est maintenue**, malgré la crise que connaissent les centres-villes, tandis que l'offre de **restauration** et de **services de proximité** est renforcée,
- ➔ la **baisse significative de la délinquance** grâce à des effectifs et des horaires de la police municipale étendus, et l'extension de la **vidéoprotection**,
- ➔ la **végétalisation de la ville** (contre-allée

Carnot, îlot des Rosiers, place Condorcet et futur parc Faïencerie...),

➔ la **rénovation de nombreuses résidences sociales** et l'inscription du quartier Bas-Coquarts dans le dispositif « Quartier Engagement 2030 » signé avec l'Etat,

➔ l'**adaptation de la circulation** (transformation de la RD920 en boulevard urbain à 30 km/h, développement des pistes cyclables),

➔ et tant d'autres services dans les domaines sociaux, **culturels** et **sportifs**.

Et des investissements passés pour préparer le futur :

- ➔ La **nouvelle école Faïencerie** et son parc de près d'un hectare,
- ➔ Le **complexe sportif de haut niveau des Bas-Coquarts**,
- ➔ L'**espace Joséphine Baker**, le nouveau **CAEL**,
- ➔ La **rénovation de nombreuses rues**,
- ➔ La **fin de l'enfouissement des réseaux** aériens de toutes les voies publiques,

➔ La nouvelle **place Condorcet**,
➔ Pour ces investissements d'un montant inédit, **80 millions d'euros sur 6 ans**, la ville a bénéficié de subventions d'un montant sans précédent de très nombreux partenaires.

La dette de la ville n'a pas augmenté et la taxe foncière, par habitant, reste inférieure à celle des villes voisines.

Quel cap pour le prochain mandat ?

Notre objectif, si vous nous accordez votre confiance, sera d'accroître encore les services aux citoyens, grâce aux grands investissements déjà réalisés, tout en maintenant le cap budgétaire et l'efficacité qui nous caractérisent. Et **sans augmenter les impôts locaux pour préserver votre pouvoir d'achat**. Ce malgré la dette inédite de l'État et le déficit budgétaire sans précédent.

En venant à votre rencontre, avec mon équipe, nous avons identifié 6 priorités :

→ **Maintenir Bourg-la-Reine parmi les villes les plus sûres** des Hauts-de-Seine avec le déploiement de la vidéoprotection dans chaque rue, le renforcement des effectifs de police municipale et le déplacement du commissariat en sortie de gare.

→ **Renforcer les services publics de proximité** et vous accompagner de manière individualisée et sur mesure pour alléger l'ensemble de vos démarches administratives.

→ **Poursuivre l'adaptation de la ville à l'urgence climatique** : rénovation des écoles, déploiement du chauffage par géothermie dans les prochaines années, soutien financier lors des travaux d'isolation de vos logements et poursuite de la végétalisation de notre ville.

→ **Améliorer l'accès aux soins pour tous** en s'appuyant sur la nouvelle Maison de Santé.

→ **Faciliter la vie des familles**, en soutenant financièrement l'accès au sport, à la culture, aux modes de garde d'enfants, pour tous.

→ **Développer le commerce de proximité** et réhabiliter notre marché.

Un Maire et une équipe à l'écoute,

Être élu, c'est avant tout **être à vos côtés, écouter vos besoins et y répondre**. C'est aussi une **équipe engagée** qui réunit des élus expérimentés et de nouvelles forces, **toutes représentatives de la richesse de Bourg-la-Reine**.

Être Maire, c'est **porter une vision claire** de l'avenir, savoir rassembler et trouver le consensus pour avancer ensemble. Comme nous l'avons toujours fait, nous mettrons **vos besoins** au cœur de notre action, avant toute autre considération.

Pour ces élections municipales, nous vous invitons à **faire le choix de l'exigence**, de **l'action concrète** et de **la sobriété budgétaire**. Je vous invite à faire le choix d'une équipe qui continuera à construire une ville qui répond aux défis d'aujourd'hui et qui anticipe ceux de demain.

Fidèlement,

Patrick Donath

Mieux connaître

Patrick DONATH

Issu d'une famille de commerçants strasbourgeois, Patrick Donath a reçu très tôt le sens de l'effort, de la rigueur et de la gestion responsable. **Ingénieur diplômé de l'Ecole Centrale de Lyon**, il a mené une **carrière de quarante ans dans les télécommunications** et le numérique.

Au sein d'un grand groupe français, il a occupé pendant près de vingt-cinq ans des fonctions de **direction technique**. Il a notamment piloté la reconstruction des tours de contrôle des bases aériennes françaises et la rénovation de la couverture radio nationale pour l'Armée de l'Air.



Écrivez-nous par email
équipe@patrickdonath.fr

Il a ensuite dirigé, durant les neuf dernières années de sa vie professionnelle, un organisme relevant du **ministère de la Recherche**. À ce titre, il a conduit la **modernisation du réseau national de fibre optique** reliant les universités et centres de recherche français à l'international.

Engagé au service de Bourg-la-Reine depuis les élections municipales de 2014, il est élu maire en 2016. Amateur d'alpinisme, il est également cofondateur du festival Olivier Messiaen dans les Hautes-Alpes. En janvier 2025, il a été promu officier dans l'Ordre National du Mérite.

Contactez-nous au
06 64 18 75 45

Suivez-nous via vos réseaux sociaux préférés !

Je souhaite soutenir **Patrick Donath (66% déductible)** et je donne par : Chèque Virement bancaire

Nom*

Prénom*

Adresse*

Nationalité*

Email

Code postal* et ville

Date et signature*

Tel.*

En cas de règlement par virement :

adressez-nous un email à équipe@patrickdonath.fr

En cas de règlement par chèque, à payer à l'ordre de :

« Valérie Legendre, mandataire financier de Patrick Donath »
8 avenue Galois 92340 Bourg-la-Reine

Conformément à l'article L52-9 du Code Electoral, le mandataire financier est la seule personne habilitée à recevoir des dons dans le cadre prévu à l'article L52-9 du Code Electoral et à l'article L52-8 : réglementation des dons. Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un candidat sont soumis à un plafond annuel ne pouvant excéder 4 000 euros par personne physique et par élection. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale que par l'intermédiaire de leur mandataire financier. Ainsi, si en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux pratiqués au cours de la campagne, une personne de plus de 150 euros consent à un candidat en vue de sa campagne doit être versée par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire, aucunement ou non remboursé, directement ou indirectement, pour quelqu'é dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'envoi d'informations et de newsletters. Conformément à l'article 13 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant une demande à Valérie Legendre, mandataire financier de Patrick Donath. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.